

NON, MONSIEUR LE PRESIDENT : LA RETRAITE N'EST PAS UNE PRESTATION D'ASSISTANCE !

Dans son discours fleuve du 9 juillet dernier, le Président de la République a dit « la retraite n'est pas un droit pour lequel on a cotisé toute sa vie ; la retraite est [ce] que les actifs payent pour les retraités ».

Le Président de la République fait donc de la retraite, non plus un droit à pension mais un « accès à un droit », comme il l'explique pour le chômage.

Le système selon lequel les « actifs paient pour les retraités » porte un nom : la répartition. L'autre forme connue pour verser une prestation retraite s'appelle la capitalisation.

La concertation qui se déroule en ce moment avait, semble-t-il, arrêté clairement le choix de la répartition, comme elle avait arrêté une « technique d'acquisition des droits » en points.

La déclaration présidentielle doit-elle être interprétée comme un changement radical dans la couverture du risque vieillesse ?

De même, la phrase pour le moins ambiguë au sujet de la réversion – « rien ne changera pour les retraités d'aujourd'hui » – va à l'encontre des propos de Madame BUZYN à l'Assemblée nationale le 11 juillet¹ et amplifie l'inquiétude, voire le malaise, qui règne autour du traitement futur des réversions.

Force Ouvrière rappelle à cette occasion son opposition totale à toute mise sous condition de ressources dans le futur système universel et son attachement au système par répartition.

Paris, le 13 juillet 2018

Philippe Pihet

Secrétaire confédéral

Département des Retraites et de la Prévoyance complémentaire

¹ « Pour les retraités de demain, nous maintenons, nous maintiendrons le système des pensions de réversion (...). Cela concerne des femmes qui n'ont pas travaillé, qui se sont occupées de leurs enfants ou qui ont travaillé aux côtés de leur mari sans cotiser. »